



Nomination de représentants au Comité des pensions du personnel de l'OMS

Rapport du Directeur général

1. En vertu des Statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, et conformément à la résolution WHA2.49 (1949), le Comité des pensions du personnel de l'OMS est composé de neuf membres (et de neuf membres suppléants), dont un tiers nommé par l'Assemblée de la Santé, un tiers nommé par le Directeur général et un tiers élu par les participants à la Caisse des pensions. Le mandat est de trois ans et, pour assurer la continuité, des dispositions ont été prises pour renouveler seulement un tiers des membres nommés par l'Assemblée de la Santé à la fois. Le principe selon lequel les six Régions de l'OMS sont représentées de façon équitable au Comité des pensions du personnel de l'OMS a été respecté par les précédentes Assemblées de la Santé.

2. Le tableau ci-dessous donne les dates de début et de fin des mandats des représentants actuels de l'Assemblée de la Santé au Comité des pensions du personnel de l'OMS.

Nom	Délégation	Membre ou membre suppléant	Mandat (décision de l'Assemblée mondiale de la Santé)
D ^f Alan Ludowyke	Sri Lanka	Membre	Nomination en 2020 (décision WHA73(25)) Jusqu'en 2023 (Soixante-Seizième Assemblée mondiale de la Santé) Remplacement proposé à partir de 2023
D ^f Ahmed Shadoul	Soudan	Membre	Nomination en 2020 (décision WHA73(25)) Jusqu'en 2023 (Soixante-Seizième Assemblée mondiale de la Santé) Nouveau mandat proposé à partir de 2023

Nom	Délégation	Membre ou membre suppléant	Mandat (décision de l'Assemblée mondiale de la Santé)
M ^{me} Yanjmaa Binderiya	Mongolie	Membre	Nomination en 2021 (décision WHA74(23)) Jusqu'en 2024 (Soixante-Dix-Septième Assemblée mondiale de la Santé) Nomination en qualité de membre en 2022
D ^r Sebastien Klappert	Allemagne	Membre suppléant	Nomination en 2022 (décision WHA75(15)) Jusqu'en 2024 (Soixante-Dix-Septième Assemblée mondiale de la Santé)
D ^r Theophile Dushime	Rwanda	Membre suppléant	Nomination en 2022 (décision WHA75(15)) Jusqu'en 2025 (Soixante-Dix-Huitième Assemblée mondiale de la Santé)
M. Gerald Anderson	États-Unis d'Amérique	Membre suppléant	Nomination en 2022 (décision WHA75(15)) Jusqu'en 2025 (Soixante-Dix-Huitième Assemblée mondiale de la Santé) Nomination en qualité de membre proposée à partir de 2023

3. Le mandat du D^r Alan Ludowyke, nommé par la Soixante-Treizième Assemblée mondiale de la Santé en qualité de membre, expire à la clôture de la Soixante-Seizième Assemblée mondiale de la Santé. L'Assemblée de la Santé saisit cette occasion pour remercier tout particulièrement le D^r Alan Ludowyke de son dévouement, ses connaissances, son soutien, ses conseils et ses services au Comité des pensions du personnel de l'OMS et lui souhaite plein succès pour l'avenir.

4. Le mandat du D^r Ahmed Shadoul, délégué du Soudan, nommé par la Soixante-Quinzième Assemblée mondiale de la Santé en qualité de membre, expire à la clôture de la Soixante-Seizième Assemblée mondiale de la Santé.

5. Il est proposé de nommer un nouveau représentant en qualité de membre suppléant pour un mandat complet de trois ans à partir de 2023, de renouveler le mandat d'un membre pour trois ans et de nommer le plus ancien membre suppléant en qualité de membre.

Note sur la représentation des femmes au sein du Comité des pensions du personnel de l’OMS

6. Par l’intermédiaire des bureaux régionaux de l’OMS, le Secrétariat du Comité des pensions du personnel de l’OMS continuera d’encourager les délégations des États Membres à proposer des candidatures de femmes. À l’heure actuelle, les représentants nommés par l’Assemblée de la Santé sont majoritairement des hommes, mais ce déséquilibre sera contrebalancé par une plus forte représentation de femmes dans les deux autres groupes de représentants composant le Comité des pensions du personnel de l’OMS. Si l’Assemblée de la Santé approuve les propositions énoncées dans le présent document, les femmes représenteront 55,6 % des membres du Comité des pensions du personnel de l’OMS.

MESURES À PRENDRE PAR L’ASSEMBLÉE DE LA SANTÉ

7. L’Assemblée de la Santé souhaitera peut-être nommer M. Tshering Nidup, délégué du Bhoutan, en qualité de membre suppléant du Comité des pensions du personnel de l’OMS pour un mandat de trois ans, jusqu’à la clôture de la Soixante-Dix-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé en mai 2026.

8. L’Assemblée de la Santé souhaitera peut-être renouveler le mandat de membre du D^r Ahmed Shadoul, délégué du Soudan, pour trois ans, jusqu’à la clôture de la Soixante-Dix-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé en mai 2026.

9. L’Assemblée de la Santé souhaitera peut-être nommer M. Gerald Anderson, délégué des États-Unis d’Amérique et plus ancien membre suppléant, en qualité de membre du Comité des pensions du personnel de l’OMS pour le reste de son mandat, jusqu’à la clôture de la Soixante-Dix-Huitième Assemblée mondiale de la Santé en mai 2025.

= = =